

COMMENT ?

Réussir son compost



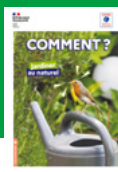
UN PLUS BEAU JARDIN... GRÂCE AUX BIODÉCHETS

À la maison comme au jardin, nous produisons de grandes quantités de déchets organiques : épluchures, restes de repas, tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haie... La bonne nouvelle, c'est que nous pouvons les recycler et les valoriser utilement, grâce au compostage.

À la campagne comme en ville, on peut fabriquer du compost. Le geste est doublement bénéfique : on produit un engrais gratuit pour fertiliser la terre et faire du bien aux plantes, tout en allégeant nos poubelles.

Chez soi ou dans un espace collectif, une fois équipé à peu de frais, il suffit de respecter quelques règles pour devenir un as du compostage. Suivez le guide pour réussir facilement votre compost et jardiner plus naturel !

EN SAVOIR +



Guide
*Comment jardiner
au naturel ?*



Guide
*Comment bien pailler
au jardin ?*



ENVIRON 1/3
des ordures ménagères
sont composées de
**DÉCHETS
ORGANIQUES**

Ce document est édité par l'ADEME | 20, avenue du Grésillé | 49000 Angers

Conception graphique : beardeas - Rédaction : ADEME, agence Giboulées - Illustrations : Claire Lanoë - Photos : Couverture : © Jerome.Romme/Shutterstock ; page 3 : © Lea Rae/Shutterstock ; page 5 : © marcinn11/Shutterstock ; page 9 : © Daisy Daisy/Shutterstock ; page 10 : © Andrei Metelev/Shutterstock ; page 11 : © Studio&Co/ADEME ; page 13 : © Arnaud Bouissou/Terram - Impression : L'Artésienne



5 BONNES RAISONS DE COMPOSTER

FABRIQUER UN ENGRAIS 100 % NATUREL

En plus d'être gratuit, le compost utilisé comme amendement maintient le sol et les plantes en bonne santé.

ÉVITER DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

En valorisant nos déchets de cuisine dans un composteur, on évite qu'ils soient traités avec les ordures ménagères. Cela représente moins de déchets et moins d'émissions de CO₂ que lorsqu'ils sont déposés en décharge.

FAIRE DU BIEN AUX PLANTES ET AU JARDIN

Le compost enrichit le sol et lui permet de mieux retenir l'eau, tout en facilitant la diffusion des nutriments. Il augmente aussi la fertilité de la terre, en favorisant la vie du sol et le développement des racines. Et cela se traduit par de meilleures récoltes au potager, par exemple !

RÉDUIRE LE VOLUME DE LA POUBELLE

En compostant, on réduit nos ordures ménagères, mais aussi une partie des déchets verts, lorsqu'on a un jardin !

APPRENDRE DE LA NATURE

Le compostage reproduit le cycle de la nature, en favorisant la transformation des déchets organiques par des micro-organismes. C'est une activité vertueuse, ludique et conviviale pour les enfants et les adultes.



PLUSIEURS SOLUTIONS AU CHOIX

Le compostage se pratique traditionnellement au jardin, mais pas seulement. Quel que soit votre lieu d'habitation, il y a une solution !

LE COMPOSTAGE EN BAC

Le compostage en bac est la solution la plus courante dans un jardin. En plus d'accélérer son processus, il s'adapte aux jardins de toutes tailles.

1 COMPOSTEUR
d'une capacité
d'1 à 1,5 m³ =
1 À 2 TONNES
DE DÉCHETS
ORGANIQUES
traités/an¹

¹ Source : Réseau Compost Citoyen



Emplacement

Un endroit mi-ombragé, en contact direct avec la terre.

Avantages

- Faible encombrement.
- Bonne protection face aux aléas climatiques.
- Inaccessible aux animaux en plaçant un grillage au sol pour bloquer l'accès aux rongeurs.
- Durée de compostage courte (à partir de 4 à 5 mois pour obtenir un compost mûr).

Points de vigilance

- Surveillance fréquente de l'humidité (risques d'assèchement et de pourrissement).
- Brassage à faire régulièrement.
- Pour des besoins supérieurs à 1000 litres, la nécessité de doubler le bac : un pour l'apport de déchets frais, l'autre pour la maturation du compost.

QUELQUES OUTILS UTILES...

**1 ressort
ou aérateur** pour
bien mélanger,
décompacter
et oxygéner le
compost.



**1 bio-seau
ou récipient
avec couvercle**
pour transporter vos
déchets de la cuisine
au composteur.

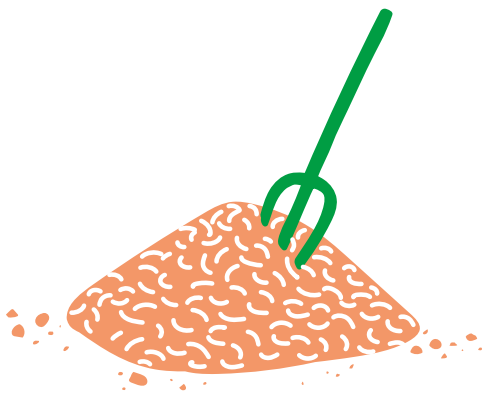


1 sécateur
pour couper
les branches
en petits
morceaux.



LE COMPOSTAGE EN TAS

Si vous avez la place, le compostage en tas est une solution très simple. Quand le tas atteint 1 m à 1,5 m de haut, il suffit de le retourner et de le laisser reposer. Avant d'en démarrer un autre à côté !



Emplacement

Un endroit mi-ombragé, en contact direct avec la terre.



Avantages

- Volume libre.
- Humidification et évaporation naturelles.
- Aération importante.
- Brassage aisé.
- Surveillance et accès faciles.
- Gratuit.



Points de vigilance

- Accessible aux animaux.
- Absence de protection face aux aléas climatiques.
- Potentielle nuisance visuelle.
- Processus de compostage pouvant être plus long qu'en bac (de 6 mois à 1 an).

Un composteur « maison » ?

Plusieurs solutions :

- un bac cubique en bois, à base de planches, de rondins ou de palettes,
- un treillis métallique cylindrique, éventuellement entouré d'une toile, d'une natte de roseaux ou d'un textile en matière naturelle (fibre de coco...),
- un box en parpaing.



LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Ce procédé, partagé avec ses voisins de quartier ou en pied d'immeuble, est identique à celui du compostage individuel en bac. Cependant il nécessite trois bacs : un pour le compostage, un pour la maturation et un pour la matière sèche (broyat de branches, copeaux de bois...) dont le stock est à renouveler pour en avoir à disposition tout au long de l'année.



Avantages

- Compost de qualité pour les particuliers, mais aussi les espaces verts partagés (square, jardin...).
- Liens renforcés entre voisins.



Points de vigilance

- Potentielle démobilitation de certains habitants.
- Risque d'erreurs multiplié.

À CHAQUE SITE SON RÉFÉRENT

Il est important de nommer un référent formé au compostage. C'est lui qui conseille les voisins, veille à la bonne marche du processus et organise la récolte.



Emplacement

Un endroit mi-ombragé et facilement accessible.

4 ÉTAPES POUR LANCER UN PROJET DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

1. Regrouper 10 à 15 familles motivées et désigner 1 personne référente (formée au compostage).
2. Repérer un endroit et demander une autorisation (auprès du bailleur, de la mairie, du syndic...).
3. Afficher les consignes sur les bacs.
4. Animer le lieu pour maintenir une participation constante : communication régulière, récolte collective et partage du compost, cours de jardinage, ateliers lors de la fête des voisins...

ZOOM SUR 2 AUTRES MÉTHODES DE COMPOSTAGE

Les **bokashi** et les **composteurs rotatifs**, utilisés dans les conditions préconisées par les fabricants, ne fournissent pas un compost mature qui peut être utilisé directement au pied des plantes. Il faut ainsi prévoir un temps de maturation complémentaire en tas ou remettre les matières obtenues dans un composteur.

LE LOMBRICOMPOSTAGE

Ce composteur « poids plume » fonctionne à l'aide de petits vers rouges qu'il faut commander. Une fois bien installés, ils décomposent les déchets répartis dans plusieurs plateaux de travail empilés.

Emplacement

À l'intérieur du logement (cuisine, cave, local poubelle) ou à l'extérieur (terrasse ou balcon), à l'abri du soleil, de la pluie et du gel.

Avantages

- Processus rapide (récolte à partir de 3 mois).
- Production de « lombrithé » (voir page 13).
- Pas besoin de retourner les déchets.
- Récolte plus simple.

Points de vigilance

- Grande sensibilité aux conditions climatiques (trop froid en hiver, dessèchement en été).
- Volume limité.
- Impossibilité d'y déposer certains déchets organiques, et gestion délicate des apports humides/secs.

VOUS ADOPTEZ UN LOMBRICOMPOSTEUR ?

Retrouvez les infos spécifiques dans les pages qui suivent grâce à ce picto.



Où s'équiper et à quel prix ?

Aujourd'hui, il est très facile de trouver des bacs ou des lombricomposteurs dans des jardineries ou sur Internet. Privilégiez si possible les modèles porteurs du logo NF Environnement, garantie de qualité et d'un matériel plus respectueux de l'environnement. Comptez environ :



75 €



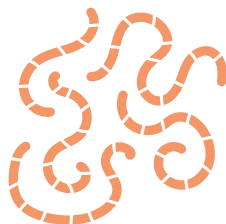
80
À
100 €



300 €

Avant d'acheter, renseignez-vous auprès de vos collectivités locales, car certaines offrent les équipements ou participent à leur financement.

Il faut environ
500 VERS
pour décomposer
100 GRAMMES
DE DÉCHETS/JOUR



2 QUELS DÉCHETS COMPOSTER ?

Une grande partie de vos déchets organiques peuvent être compostés, à quelques exceptions près.

SANS HÉSITER

Déchets de cuisine

épluchures et fanes, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromage, fruits et légumes abîmés...



UN DÉCHET ORGANIQUE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un résidu d'origine végétale ou animale, qui peut être dégradé (autrement dit mangé) par les micro-organismes. Dans le cycle naturel, il est ainsi transformé en humus.

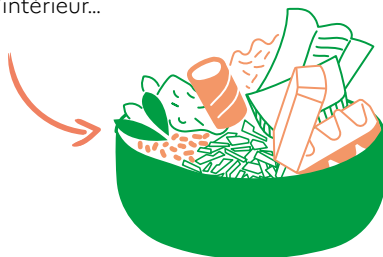
Déchets de jardin

tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haie, branches, paille, écorces, fleurs fanées...



Certains déchets de maison

mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, papier journal, carton brun (boîtes d'œufs, rouleaux de papier toilette...), plantes d'intérieur...



AVEC MODÉRATION



Déchets très ligneux ou durs

(tailles, branches, os, noyaux, trognons de choux...) à moins d'être broyés ou coupés en petits morceaux, car ils se dégradent plus difficilement.



Plantes montées en graines

car les graines résistent et peuvent germer après utilisation du compost.



Coquillages et coquilles d'œufs

qui ne se décomposent pas. En revanche, ils facilitent l'aération et apportent des éléments minéraux au compost.



Viande

en petits morceaux, à placer au centre du tas, hors d'atteinte des animaux.



Végétaux malades

pour éviter toute propagation des maladies.



LOMBRICOMPOSTEUR : UN RÉGIME SPÉCIAL POUR LES VERS !

Pour respecter le régime alimentaire des vers (et ne pas les tuer !), on composte uniquement : fruits et légumes abîmés (sauf poireaux, ails et oignons), épluchures, thé avec ou sans sachet, café avec ou sans filtre, ainsi que journaux, papier kraft et carton brun.



À NE SURTOUT PAS COMPOSTER

Produits synthétiques non biodégradables

(verre, métaux, plastiques, tissus, contenu des sacs d'aspirateur...).

Couches-culottes et sacs plastiques

car ils ne sont pas entièrement biodégradables.

Produits chimiques

(huile de vidange, bois vernis ou peints...), qui doivent être déposés en déchèterie pour être recyclés.



LA RECETTE D'UN COMPOST RÉUSSI

L'objectif : fournir les meilleures conditions de travail aux micro-organismes qui décomposent les déchets.

DES CONSEILS POUR DÉMARRER

Débutez de préférence au printemps ou à l'automne. Pour le compostage en bac et en tas, vous pouvez commencer par bien ameublir la terre au niveau de l'emplacement choisi. Ensuite, **placez à même le sol des branches et des brindilles broyées** : sur 5 cm de haut pour la solution en bac, contre 10 cm de haut pour le compostage en tas.



POUR BIEN DÉMARRER SON LOMBRICOMPOSTEUR :

mettre dans le fond du bac une litière humide (papier journal, carton, paille...), y déposer les vers puis attendre 2 ou 3 semaines avant d'ajouter des déchets frais.

QUAND UN PLATEAU EST REMPLI DE DÉCHETS :

installer un plateau supplémentaire, en plaçant le 2^e plateau au-dessus du 1^{er}. Renouveler l'opération avec les autres plateaux lorsque cela est nécessaire.



**1 GRAMME DE SOL =
1 MILLIARD DE
MICRO-ORGANISMES**

Le compost est vivant !

En présence d'oxygène et d'eau, les déchets organiques sont transformés en compost par des micro-organismes (bactéries, champignons...) et des organismes de plus grande taille (vers, acariens, petits insectes...).

EN SAVOIR +



Infographie
« Pourquoi se
soucier de nos
sols ? »



Guide
**Mieux préserver les
sols en 10 questions**

4 RÈGLES D'OR



50 % DÉCHETS
HUMIDES

50 % DÉCHETS
SECS



1 Apporter un bon mix de déchets

en mélangeant des déchets humides (essentiellement des déchets de cuisine) et des déchets secs (plutôt des déchets de jardin et autres déchets de la maison).

2 Fragmenter les déchets

pour aérer, faciliter l'action des micro-organismes et accélérer le compostage. On coupe les déchets de cuisine et on taille ou broie les végétaux encombrants.



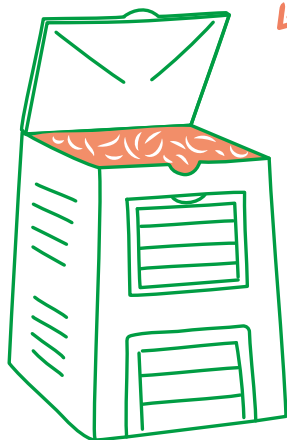
3 Aérer le compost

grâce à un brassage régulier au moins une fois par mois, à l'aide d'un aérateur ou d'un ressort.



4 Surveiller l'humidité

Quand il y en a trop, cela empêche l'aération, freine le compostage et dégage de mauvaises odeurs. Pas assez ? Les déchets deviennent secs, les micro-organismes meurent et le processus s'arrête.



FOIRE AUX QUESTIONS

COMMENT VÉRIFIER L'HUMIDITÉ DU COMPOST ?



En pressant une poignée de compost dans votre main : si quelques gouttes perlent, tout va bien. Si cela coule beaucoup, il est trop humide. À l'inverse, si rien ne s'échappe, il est trop sec.

QUE FAIRE SI MON COMPOST EST TROP SEC ?



Arrosez-le ou laissez le couvercle ouvert si vous avez un composteur en bac.

OU S'IL EST TROP HUMIDE ?



Ajoutez des déchets secs ou étalez-le quelques heures au soleil.

COMMENT SE DÉBARRASSER DES MOUCHETTES ET DES FOURMIS ?

Pour les mouchettes, enfouissez les matières fraîches et déposez au-dessus des déchets secs. Quant aux fourmis, brassez, vérifiez l'humidité et arrosez si besoin.



COMMENT ÉVITER LES RONGEURS ?

Il vaut mieux opter pour un compostage en bac et placer un grillage à mailles fines en métal en le faisant remonter de 10 cm sur les bords intérieurs du composteur. Ainsi, les rongeurs ne pourront pas entrer dans le composteur.

4 PRÊT POUR LA RÉCOLTE ?

Selon les besoins au jardin, le compost peut être récolté à différents moments. Quelques repères.

3 STADES, 3 UTILISATIONS

Le processus de compostage total peut prendre entre 2 mois et 2 ans selon la méthode adoptée et le volume traité. Mais il est possible de l'utiliser à différents degrés de maturité :

- **demi-mûr**, en paillage afin de protéger et nourrir le sol ;
- **mûr**, parfait pour nourrir le sol. Cela prend au moins 6 à 12 mois pour un compostage en tas contre 4 à 6 mois minimum pour un compostage en bac ;
- **en support de culture**, au bout d'au moins 18 mois, pour favoriser la croissance des plantes.

ASTUCE

Plantez quelques graines de cresson dans le compost : si elles germent, c'est qu'il est prêt !

COMMENT SAVOIR SI LE COMPOST EST MÛR ?

Un compost mûr se caractérise par sa couleur sombre, sa bonne odeur de forêt ainsi que sa texture fine et friable. On ne peut plus y distinguer les déchets d'origine (sauf ceux qui ne se décomposent pas ou lentement).

OÙ LE RÉCOLTER ?

- **Compostage en tas** : au centre du tas en repos.
- **Compostage en bac** : tout en bas du bac en ouvrant le panneau ou la trappe.

1 personne =
70 KG DE DÉCHETS
compostables/an,
soit **8 KG DE COMPOST**



2 PRODUITS GRÂCE AU LOMBRICOMPOSTEUR

Le compost est prêt en 3 mois, et peut être récupéré dans le plateau le plus bas. Via le robinet, il est aussi possible de recueillir toute l'année du « lombrithé », un jus super fertilisant !

EN SAVOIR +



Guide
*Comment bien
pailler au jardin ?*





OÙ ET QUAND UTILISER LE COMPOST ?

Le compost mature est un amendement idéal pour le jardinage : à chaque plantation, son « mode d'emploi » selon les périodes de l'année !

AU POTAGER

- **Plantes à forts besoins** : 3 à 5 kg/m²/an de compost (artichauts, céleris, poireaux, courges, aubergines, patates, tomates).
- **Plantes aux besoins moyens** : 1 à 3 kg/m²/an (asperges, betteraves, carottes, épinards, laitues, haricots, persil, petits pois).

Comment et à quelle période ?

- **Automne/fin d'hiver** : en surface avec un léger griffage pour incorporer le compost à la terre.
- **Printemps** : dans les rangées avant de pailler, voire même en paillage (voir page 13).
- **Toute l'année** : dans les trous de plantation.

SURTOUT NE PAS UTILISER LE COMPOST TEL QUEL !

Il ne faut ni semer ni planter directement dans le compost : très riche en nutriments, il pourrait « brûler » les végétaux. Préparez un terreau en le mélangeant avec de la terre.



POUR LES HAIES ARBUSTIVES

- **Lors de la plantation** : incorporer 8 à 10 kg/m² de compost sur 15 cm de profondeur.
- **Tous les 2 ans** : répartir 2 à 3 kg/m² entre la végétation en binant légèrement.

POUR LES ARBRES FRUITIERS

- **Lors de la plantation** : mélanger 1 part de compost pour 4 parts de terreau directement dans le trou.
- **Chaque année** : répartir 3 à 5 kg/m² de compost pour les arbres et 2 à 3 kg/m² pour les arbustes sous l'envergure des feuilles.

POUR LES PLANTES EN JARDINIÈRE OU EN POT

- **Lors de la plantation** : 1/3 compost + 1/3 terre + 1/3 sable.
- **Chaque année** : ajouter 20 % de compost au maximum à la terre.

SI BESOIN, SORTEZ LE TAMIS !

Un tamisage peut être utile pour éliminer les éléments grossiers et se servir plus facilement du compost.



LE SUPER-POUVOIR DU LOMBRITHÉ

Diluez le lombrithé à 1/10^e dans l'eau d'arrosage de vos plantes : floraison garantie !

POUR LES MASSIFS FLORAUX

- **Lors de la plantation** : incorporer 5 à 8 kg/m² de compost après avoir bêché, ou directement dans les trous de plantation une fois mélangé à de la terre.
- **À l'automne** : répartir une couche de compost d'environ 2 cm au pied des plants.
- **Au printemps** (mars-avril pour les vivaces, juin pour les annuelles) : épandre 3 à 5 kg/m² de compost avec un léger griffage en surface.

POUR LA PELOUSE

- **Lors de la plantation** : répandre 8 à 10 kg/m² de compost avant de semer.
- **Chaque printemps** : disperser 1 à 2 kg/m² de compost finement tamisé.

EN SAVOIR +



Guide
**Comment
jardiner au
naturel ?**

L'ADEME À VOS CÔTÉS

À l'ADEME — l'Agence de la transition écologique —, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines — énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... — nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du Ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques et du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers

